

1. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRINCIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 20
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 4
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 24

L'an deux mille vingt-cinq le lundi dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi sept mars deux mille vingt-cinq.

PRESENT(E)S : 20

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, MIREILLE AUGHEARD, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATESTI, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, YVES JAOUEN, DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, MURIELLE PANIAGUA, YOLANDE PANIAGUA, MATTHIEU PERONA, FRANCOISE TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 4

SYLVIE GRENIER REPRESENTEE PAR SARAH CHEVALLIER
AMANDINE MENUZZO REPRESENTEE PAR GENEVIÈVE NICOLAS
DAVID GUASLARD REPRESENTE PAR MURIELLE PANIAGUA
VINCENT OUSLATI REPRESENTE PAR MATTHIEU PERONA

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 2

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY

Secrétaire de séance : SYLVETTE CARTIER

Le Conseil Municipal procède à l'élection du Président de séance. Monsieur Daniel JEAN, doyen d'âge, est élu président de séance. Daniel JEAN, préside la séance pendant la présentation du compte administratif 2024 du budget principal « Commune ».

Le compte administratif 2024 est présenté point par point, avec les dépenses et les recettes réalisées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'exposé de son Président,
VU la présentation détaillée qui lui ai faite du compte administratif 2024 du budget principal « Commune »,
VU les articles L. 2121-14, 2121-21 et 2121-31 du C.G.C.T.,

A L'UNANIMITE
(LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF)

✓ APPROUVE le compte administratif 2024 du budget principal « Commune ».

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 17 mars 2025
Le Maire,

Marc RÉGNOUX



Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 063-216302455-20250317-25D02_DELIB_11B-BF

Le secrétaire de séance,

Sylvette CARTIER